L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 JUIN 1865. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 22 JUIN.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contenait notre édition d'hier soir, les départs de navires et de bateaux, des ventes par le sherif, ainsi que nombre de nouvelles annonces, qui n'ont pu trouver place à la 1ère page.

Ventes à l'encan de ce jour.
☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à douze mois de crédit, une jolie résidence située rue Johnson, entre Hopital et Quartier, Douzième District—Et à 10½ heures, rue St. Pierre No 121, meubles, ustensiles de cuisine, montre, linge de corps, &c, et à la même heure, au coin des rues Claiborne et Gasquet, continuation de la vente de marchandises sèches et d'articles de modes.

Par Montgomery & Bros—à leur salle d'encan, 95 balles de coton.

Aussi—aux Nos 83 et 25 de la rue des Magasins, toile d'emballage des Indes.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, un stock de marchandises sèches et d'articles de fantaisie, linge fait, chemises et chapeaux.

Par D. E. Murphy—au No 17 rue des Magasins, pommes et haricots blancs.

Par Vincent & Co—au No 6 rue de Chartres, trois cent cinquante lots de marchandises sèches étrangères et du pays. Egalement une facture de pois... et chaises en dentelle noire, nappes et serviettes.

Aussi—Jaconas français imprimés.

Par S. Guinault—encoignure Bienville et Chemin de la Métairie, à 11 heures, la vacherie de Jean Sabatet.

Par McCerren & Landry—au Masonic Hall, meubles, verrerie et faïence.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magazine et Gravier, sucre, tabac, épaules, &c.

NOUVELLE-ORLEANS, 22 JUIN 1865.

Le président Johnson vient de lancer de **Washington**, sous la date du 13 juin, deux **proclamations** qui contiennent tout un programme politique sur la réorganisation des **gouvernements d'Etat**. L'un de ces documents **renferme des** dispositions générales qui sont le **résultat naturel** de la fin de la guerre. Les ports précédemment bloqués, qui avaient été déclarés fermés depuis qu'ils étaient occupés par les Etats-Unis, seront ouverts au commerce à partir du premier juillet prochain. Toutes les **restrictions** au commerce avec les Etats déclarés **en insurrection** et au transport des produits de **ces Etats** sont annulées à partir de la date de la proclamation. Parmi les effets de cette annulation, on doit signaler, en première ligne, l'abolition du droit de 25 pour cent perçu sur le **coton en** vertu d'une loi du Congrès. Il est facile d'expliquer comment une loi peut se trouver révoquée indirectement par une simple proclamation présidentielle.

La loi établissait un impot de vingt cinq pour **cent sur le coton** de tous les Etats declarés en insurrection, or, c'est une proclamation présidentiel le qui avait désigné les Etats ou parties d'Etat déclarés en insurrection. La pacification de ces Etats et l'occupation de leur territoire par les forces des Etats-Unis constituent en fait cette déclaration, et c'est ce fait que constate la proclamation de M. Johnson. Les seules restrictions qu'elle laisse subsister au commerce intérieur ou extérieur s'appliquent à la contrebande de guerre ... dite, c'est-à-dire aux armes ... et aux matériaux qui entrent ... ainsi qu'au drap ... uniformes ...

... de ces dispositions générales, les ... contiennent ces dispositions ... au Tennessee, l'autre au Mississipi ... que la manière de procéder pour ... Etats est complètement différente, ... qu'il n'y a dans les deux cas ... point de vue.

Le président déclare qu'il est informé d'une manière satisfaisante que l'insurrection qui a existé dans le Tennessee y a été supprimée et que personne n'y conteste plus l'autorité des Etats-Unis; en conséquence, il proclame que ... en ce qui concerne l'Etat de Tennessee ... par la récente Constitution qu'ils viennent d'adopter, ... les affranchit de ... restrictions et incapacités qui s'attachaient à eux et à leur Etat, en maintenant, cependant, les exceptions indiquées dans la proclamation d'amnistie ..., les reglements pour la suspension ... corpus, l'exercice de la loi martiale en ... de nécessité, et l'application des lois et proclamations sur l'abolition de l'esclavage, &c, &c.

En laissant de côté toute cette série d'exceptions, nous voyons que la proclamation reconnait comme un fait accompli et avant une existence légale la réorganisation qui a eu lieu dans l'Etat sous l'empire de la loi militaire et avec le concours d'un nombre d'électeurs presqu'insignifiant en égard au chiffre de la population du Tennessee.

La nouvelle Constitution adoptée par la Convention assemblée, il y a un an, au beau milieu des opérations militaires est admise ainsi que le sont toutes les lois passées depuis par la Législature. M. Brownlow est reconnu comme le gouverneur régulier de l'Etat: et c'est en considération de cette réorganisation que les citoyens se trouvent absous de leurs vieux péchés et réadmis à jouir de tous leurs droits et priviléges politiques et civils.

Il nous est impossible de dire si la mesure adoptée pour le Tennessee servira de règle pour les Etats qui ont déjà subi une réorganisation partielle plus ou moins sérieuse, comme la Virginie, la Louisiane ou l'Arkansas. Jusqu'à présent, le gouvernement a maintenu en fonctions le gouverneur Wells en Louisiane et le gouverneur Pierpont en Virginie, mais aucun acte officiel ne dit si on les considère à Washington comme gouverneurs provisoires ou bien comme gouverneurs civils, réguliers et reconnus.

Quant aux Etats où il n'y a encore eu aucune tentative de réorganisation, leur position est définie par la proclamation du président qui nomme M. Holden gouverneur provisoire de la Caroline du Nord et par celle qui nomme William S. Sharkey gouverneur provisoire du Mississippi.

Voici à l'égard de ces Etats le raisonnement du président Johnson:

La rébellion a privé le peuple de l'Etat du gouvernement civil, mais l'Etat n'a pas cessé pour cela d'exister dans l'Union, or le devoir du gouvernement des Etats-Unis est de garantir à chaque Etat une forme républicaine de gouvernement; c'est pourquoi le président nomme un gouverneur provisoire qui sera chargé de convoquer une Convention. Cette Convention, composée de délégués choisis par les citoyens loyaux aura pour objet "d'amender la Constitution et d'exercer tous les pouvoirs nécessaires pour rétablir l'Etat dans ses relations constitutionnelles avec le gouvernement fédéral, et de présenter une forme de gouvernement d'Etat républicaine qui donne à l'Etat le droit d'obtenir la garantie des Etats-Unis." De plus la dite convention ou la législature qui se réunira ensuite fixera les qualités requises pour être électeur ou éligible sous la Constitution et les lois de l'Etat, "*pouvoir que le peuple des divers Etats comprenant l'Union fédérale a toujours légitimement exercé depuis l'origine du gouvernement.*"

La question du suffrage des nègres se trouve ainsi laissée au libre arbitre du peuple de chaque Etat, et dans la réorganisation on n'admet à voter que ceux qui étaient électeurs en vertu de l'ancienne Constitution d'Etat, en vigueur à l'époque de l'ordonnance de sécession.

Ainsi, pour le Tennessee le président a ratifié ce qui a été fait par la convention, et on sait qu'elle a refusé aux nègres le droit de suffrage, et pour le Mississippi on laisse aux électeurs de l'Etat le soin de décider la question. Le résultat n'est pas douteux. Il y a cependant dans la proclamation un membre de phrase qui donnera ouverture à contestation. Plus d'un radical du Congrès refusera de reconnaitre comme une forme républicaine de gouvernement, toute constitution qui n'admettra pas l'égalité politique de tous les hommes sans distinction de couleur. Mais si, d'ici au mois de décembre tous les Etats du Sud ont été réorganisés et admis comme le Tennessee, à jouir de tous leurs anciens droits, ils auront pu nommer des représentants et des sénateurs qui iront se joindre aux conservateurs du Nord dans les deux Chambres. Le parti radical aurait alors à lutter contre les faits accomplis, contre l'influence de l'administration et contre une majorité formée des conservateurs du Nord et des représentants des Etats du Sud. Le débat se réduirait forcément à une agitation stérile de la question noire qui parait devoir être une cause perpétuelle de trouble pour l'Union américaine, grâce au parti des incorrigibles de la Nouvelle Angleterre.

Nouvelles du Nord
PAR L'OUEST

Dates de New-York et de Washington du 16.

ARRIVÉE DU *MAGENTA*.

Les Quakers et le Président Johnson.

Il leur refuse le droit de suffrage pour les nègres.

DELEGATION DES NEGRES A RICHMOND

Conflit d'autorité dans le Missouri.

LA DELEGATION DE LA VIRGINIE.

MUTINERIE DANS LA CAVALERIE DE COULEUR

Démolition du monument élevé à Bull Run.

MENACES DES SOLDATS DE GAMBLE

POLITIQUE DE L'EMPEREUR DU BRESIL.

Emigration écossaise pour le Sud

Nous avons reçu par le bateau à vapeur *Magenta* des journaux de St-Louis et de Cincinnati du 16 et de Cairo du 16 au soir. Ils contiennent les nouvelles suivantes:

Les Quakers demandent le suffrage des nègres.

Washington, 15 juin—Le président Johnson vient de faire connaitre plus précisément ses vues sur la question du suffrage des nègres dans sa réponse à une délégation de Quakers qui lui avaient remis une pétition dont le but était d'assurer l'égalité civile et politique à tous sans aucune distinction. M. Johnson a dit aux délégués qu'il avait une connaissance profonde des mœurs et des sentiments des esclaves affranchis du Sud et qu'il était convaincu qu'il y aurait beaucoup de difficultés à leur conférer pour le moment le droit qu'on demandait pour eux, que le temps ne lui paraissait pas encore venu pour cela et que tout ce qu'il reconnaissait jusqu'à présent c'était le grand fait de l'abolition de l'esclavage.

Délégation virginienne.

La délégation libre de la Virginie, c'est-à-dire la délégation de la Virginie qui s'est formée elle-même *de proprio motu*, sans constituants, a eu une autre entrevue avec le président. John Minor Bott lui a dit qu'il n'était pas opposé à la création du nouvel Etat de la Virginie. Il reconnait le gouverneur Pierpont, accepte l'abolition de l'esclavage, mais il doute de la validité d'une constitution faite à Alexandrie par onze législateurs ou conventionnels élus seulement par 500 votants.

Bott dénonce au président le général Patrick qui a mis en place à Richmond des hommes déloyaux.

Le général Patrick qui avait en outre lancé un ordre contre lequel les délégués de couleur s'étaient élevés énergiquement dans leur entrevue avec le président, a offert sa démission.

Conflit d'autorité.

Sédalia, Missouri, 15 juin—Dans l'affaire de la place de greffier du comté de Petty, le capitaine Puttman, commandant le poste, agissant sous les ordres du colonel Hardin, a expulsé le greffier nommé par le gouverneur et a réintégré le sieur Lowe, qui avait été chassé de la même manière. La Cour de circuit était en session lorsque l'affaire s'est passée. Le juge Tutt a ajourné la Cour et ne reprendra son siége que lorsque la difficulté sera réglée.

Disparition d'un prévôt

Washington, 15—Une dépêche au *Commercial* dit: S W Waldron, ex-maréchal prévôt du second district de New York, qui avait été rapporté à Washington pour y être jugé, et qui avait obtenu un délai de quelques jours pour se ... n'a pas reparu depuis, et qu'il a voulu se soustraire à la loi. On suppose ...

Mutinerie dans la cavalerie de couleur.

New York, 15 juin—Un correspondant de la forteresse Monroe écrit que depuis quelque temps un esprit de mutinerie se faisait remarquer dans la brigade de cavalerie de couleur qui appartient au 25me corps.

Les hommes avaient déclaré que le gouvernement n'avait aucun droit de les envoyer au Texas. Le 12, quand ils étaient à bord du steamer, ils donnèrent à leur esprit de discorde le caractère d'une véritable mutinerie, et le steamer fut obligé d'aller à quai pour demander du secours au fort. Deux compagnies du 3e de l'artillerie de Pennsylvanie furent envoyées à bord sous les ordres du major Schilling, mais les nègres en les voyant s'approcher menacèrent de leur tirer dessus. Le major eut recours à la stratégie et revenant à terre, il fit amener les mutins par deux et par trois à la fois sous les canons de ses hommes. De cette manière, ils furent tous désarmés, et ce qui les détermina à retourner au steamer dont le départ aura été ainsi quelque peu retardé.

Destruction du monument élevé à Bull Run.

New York, 16 juin—Une dépêche de Washington au *Times* dit que des voyageurs arrivés aujourd'hui de Fairfax, C. H., rapportent que les rebelles ont détruit le monument élevé sur le champ de bataille de Bull Run. Il semble impossible,—et cependant il y a de fortes raisons pour y croire,—que l'esprit du peuple de cette partie de la Virginie n'ait changé en rien et ne soit pas plus loyal qu'il y a six mois.

Les hommes du général Gamble qui ont bâti le monument menacent de ne pas laisser vestige de civilisation à 20 milles carrés à la ronde.

Emigration écossaise.

New-York, 16 juin—Plusieurs Ecossais qui sont en ville rapportent qu'il y a en Ecosse une grande société d'émigration avec un capital de 750,000 livres sterling qu'elle se propose de placer en terres du Sud, si on lui offre des avantages convenables. La société se compose principalement de gens appartenant à la classe industrieuse et sur le rapport favorable de ses représentants ici, elle portera son capital à £1,500,000, et procédera immédiatement à l'envoi des émigrants.

AFFAIRES BRESILIENNES.

New York, 16 juin—Les journaux de Rio Janeiro du 7 mai contiennent le discours de l'empereur du Brésil à l'ouverture du congrès national. L'Empereur fait allusion aux difficultés avec ce gouvernement, par suite de la saisie du bâtiment rebelle Florida dans les eaux brésiliennes et à l'interruption des relations amicales avec la Grande Bretagne, mais il dit que la justice de la protestation du Brésil dans un cas antérieur a été admise et il espère que dans cette dernière affaire la médiation proposée sera également satisfaisante.

Il parle de la guerre avec l'Uruguay et des hostilités pendantes avec le Paraguay. La manière dont les volontaires ont répondu à son appel ne permet pas de douter que ces difficultés ne se terminent favorablement pour l'Empire.

Don Pedro informe son Congrès qu'il a reconnu Maximilien comme Empereur du Mexique et il présente sur la situation politique et financière de l'Empire un tableau très florissant.

MORT DU MARECHAL MAGNAN.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 30 mai:

Nous recevons une douloureuse nouvelle. Le maréchal Magnan, grand veneur, commandant le 1er corps d'armée, vient d'être enlevé presque subitement.

Samedi, il s'excusait de ne pas paraitre au Sénat pour raison de santé. Bientot une fluxion de poitrine se déclarait, et ce matin la maladie avait fait de tels progrès qu'il a réclamé les secours de la religion.

A midi, le maréchal expirait.

Le maréchal Magnan était né en 1791. Il s'était engagé comme volontaire à l'âge de dix huit ans. Sa carrière militaire fut brillante sous l'Empire; sous la Restauration, il fit la campagne de 1823 en Espagne, et il était au siége d'Alger.

En 1831 il était au service de la Belgique, et quand il rentra en France en 1839, il y retrouva le grade de général de brigade.

Le maréchal Magnan a successivement commandé à Lille, à Lyon, à Strasbourg et aussi à Paris depuis le milieu de l'année 1851.

Cette mort causera dans le pays et dans l'armée des regrets universels.

—On lit dans la *Patrie*:

M. Eloin, chef du cabinet de l'Empereur Maximilien, vient d'arriver à Paris, par la voie des Etats-Unis et de l'Angleterre.

M. Eloin est chargé d'une mission de son souverain auprès du gouvernement de l'Empereur Napoléon.

Autres nouvelles télégraphiques.

OPPOSITION AU PARTAGE DE LA VIRGINIE.

LE HERALD SUR LA QUESTION DU SUFFRAGE

Le N. Y. Times à l'égard de Jeff. Davis.

(Dépêches du *Times*)

Opposition de Botts au partage de la Virginie.

Washington, 20 juin, minuit—John Minor Botts est à Washington et travaille à la reconstruction de la Virginie. Il s'oppose à la division de l'Etat.

Benjamin et Trenholm à Bermude.

Judah P. Benjamin et Trenholm sont arrivés en sûreté à Bermude.

Le Herald sur le suffrage des nègres.

Dans un article éditorial d'aujourd'hui, le *Herald* demande le droit de suffrage pour quatre classes de nègres: 1o pour ceux qui ont porté les armes, 2o pour ceux qui savent lire et écrire, 3o pour ceux qui sont contribuables fonciers, et 4o enfin pour ceux qui appartiennent à une congrégation religieuse cinq ans avant la guerre.

Le N. Y. Times à l'égard de Jeff. Davis.

Ce journal approuve maintenant l'exécution de Jeff Davis pour trahison.

Tous les prisonniers militaires ont rapidement mis en liberté.

Nouvelles diverses

Louisville, 20 juin—A New York le coton est à 42 cents.

La hausse des cinq-vingt en Europe a fait monter l'or, qui a fermé à 142 1/4.

Le commerce du coton sera bientôt ouvert au monde.

Une dépêche au *Commercial* dit que le Président est décidé à abolir toutes les restrictions commerciales partout dans le pays.

Davis doit être jugé par une cour civile.

Le bruit de la défaite des troupes brésiliennes est confirmé.

Le Richmond *Whig* de samedi dit que la guerre d'extermination est en voie de progrès pour les places ... plusieurs nominations.

Le steamer *Asia* est arrivé à Halifax.

Washington, 20 juin—Le colonel Gibbs et le capitaine Wise accusés d'avoir maltraité les prisonniers fédéraux à Andersonville, seront pour y être jugés pour meurtre.

Plusieurs citoyens de la Virginie seront ... vrés aux autorités civiles.

Chicago, 20 juin—Les bouilleurs du remorqueur Fanny Salford ont fait explosion, tuant un individu et en blessant trois autres.

Une dépêche à la *Tribune* dit qu'une masse énorme de capitaux européens cherche à se placer maintenant dans les terres du Sud et que les laboureurs y seront envoyés aussitôt qu'ils pourront y être en sureté.

Hunter et Boyce—Pardons accordés.

Louisville, 20 juin—Une dépêche au *Times* contient une liste de demandes en grâce et dans cette liste figurent les noms de Hunter et de Boyce et ceux de beaucoup de militaires proéminents du Sud. Trente quatre warrants de pardon ont été adressés aujourd'hui à des habitants de la Caroline du Nord.

A la suggestion du gouverneur Holden, le président a décidé que les demandes en grâce faites par des personnes de distinction seraient dorénavant renvoyées aux gouverneurs des Etats.

La délégation de la Géorgie est partie ... Cormont.

Marchés.

New York, 20 juin—Minuit—Les fonds sont plus fermes. L'argent est facile. Escompte de 6 1/2 à 7. L'or est actif à 143.

Le coton est ferme à 42 et 43 pour le middling.

La farine est à $6 le baril.

Le porc, mess nouveau à $28 ...

Nouvelles du Mexique.

Par l'arrivée du steamer des Etats-Unis Costinhuo, nous avons reçu des journaux de Galveston du 11 et du 14 que nous devons à l'obligeance de M. John J. Girard, subrecargue du steamer.

Nous trouvons dans le *Flake's Bulletin* du 17 les nouvelles suivantes qui confirment la prise de Chihuahua par ...

La goëlette mexicaine Emma est arrivée ... en deux jours de Bagdad avec 36 passagers, la plupart réfugiés revenant chez eux. Tous les Texiens qui sont à Bagdad se proposent de retourner chez eux par Galveston.

Le Matamoros *Monitor* du 10 contient les nouvelles suivantes:

"Le journal officiel de Queretaro annonce l'occupation de Chihuahua par les impériaux. Le commandant, Jose Maria Maldonado, gouverneur par interim de Zacatecas, a donné son adhésion à l'empire.

La Basse Californie est sous le controle du parti juariste et en proie à la plus complète anarchie.

Quelques guérillas juaristes ont attaqué la diligence à Cuernavaca, ont pillé les passagers et ont retenu trois prisonniers. Peu de temps après un détachement d'impériaux a atteint les voleurs, délivré les passagers et capturé quelques uns des bandits qui ont été fusillés.

Le dernier corps de la légion autrichienne fort de 6000 hommes et qui est en route pour venir d'Europe, a reçu ordre de débarquer à Matamoros. Les généraux Lopez et Olvera, partis il y a dix jours de Matamoros avec une colonne pour prendre l'offensive contre les juaristes, ont réussi à en débarrasser le département et ont repoussé l'ennemi au-delà du la rivière San Juan.

LIBERTY HALL.—Nous rappelons de nouveau l'attention sur la lecture que M. Gayarré doit faire ce soir à l'Hotel-de-Ville à-propos et avant la publication du quatrième volume de son histoire de la Louisiane. Nous avons déjà dit dans une notice relative à la lecture en question que l'endroit où elle aura lieu est une salle de l'Hotel-de-Ville, connue en anglais sous le nom de "Liberty Hall"; c'est là qu'ont siégé la dernière Convention et la dernière Législature. Cette salle occupe une partie du troisième étage de l'Hotel-de-Ville. Nous pensons que cette désignation préviendra tout doute ou empêchera toute méprise. Pour ceux cependant qui voudraient une désignation plus complete, nous dirons qu'avant la convocation des dernières assemblées, cette même partie de l'Hôtel-de-Ville où le public aura le plaisir d'entendre ce soir M. Gayarré, était connue sous le nom un peu moins ambitieux mais plus studieux de "Lyceum Hall". Y faire maintenant de l'histoire, c'est rendre en quelque sorte le local à sa destination primitive.

DISCONTINUATION DE LA TAXE POUR LES HOPITAUX—Suivant un ordre du major général Canby, en date d'hier, 21 du courant, la collection de la taxe d'hopital sur le coton et d'autres produits des districts en état d'insurrection, sera discontinuée à partir du 1er juillet prochain. Dans les autres districts de ce département cette affaire est laissée à la discrétion des commandants des dits districts, mais la taxe sera limitée dans tous les cas au montant jugé absolument nécessaire pour le traitement des malades et des personnes incapables de travailler qui sont à la charge de l'armée et pour lesquels il n'a pas été pourvu autrement.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—Nlle-Orléans, 21 juin 1865.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	79	26
midi	85	29¼
6 heures du soir	85½	30

PREMIERE COUR DE DISTRICT—Joseph Frasier, homme de couleur, accusé d'avoir volé cinq cent six piastres à M. Louis Schroeder, au No 201 de la rue Julia, a été déclaré coupable.

Le juri a déclaré Wm Wright, homme de couleur, coupable d'être entré nuitamment chez M. Wm Filton et d'y avoir blessé l'officier qui l'a arrêté.

L'avocat de district n'a pas trouvé lieu à poursuivre Adam Schoelmeyer, accusé de larcin.

M. Lumen Allbert a été déclaré coupable d'avoir assailli et blessé M. Moreau, le 7 mai dernier.

ENQUETE—On a découvert le cadavre de M. Jos. Belzer dans le puits d'une maison du coin des rues Amour et Piété, 3me District. M. Belzer avait essayé de se couper la gorge, le 11 du courant. Verdict, suicide dans un moment d'aliénation mentale.

Le cadavre d'un noyé a été trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Soraparu. On l'a transporté au No 100 de la rue Washington et le coroner en a été prévenu.

LE BUREAU DU CORONER.—Nous apprenons que le Dr Yeiser, qui vient d'être nommé coroner, a pris possession, hier soir, du bureau du coroner pendant l'absence du titulaire actuel le Dr Hire. Une autre affaire de *quo warranto* semble poindre à l'horizon.

L'UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.—Les autorités ont désigné les administrateurs de l'Université de la Louisiane, qui sera bientôt réorganisée.

QUO WARRANTO ET MANDAMUS.—L'affaire Terry contre Stauffer, préposé à l'enregistrement des votants, n'est pas encore décidée. On en est encore aux plaidoiries.

—Le Dr Doane a demandé un mandamus contre M. Neville, auditeur.

BLESSÉ—Wm Delone a été poignardé par Wm Jackson, dans la nuit de mardi à mercredi. On l'a transporté à l'hopital. La blessure est grave. Jack on restera en prison en attendant qu'on reçoive le certificat du médecin.

—Hier soir, à la gare du chemin de fer de Jackson, Thomas Maneny est entré dans un des wagons où dormait M. Whalen et a asséné à ce dernier un coup de bâton sur la tête. On n'a guère d'espoir de sauver le blessé.

Les sergents Graham et M Cann ont arrêté Maneny.

INTERROGATOIRE—Wm Norton, accusé d'avoir pris sept cent vingt-quatre piastres à C. Stevens, au No 132 de la rue Julie, a donné un cautionnement de mille piastres en attendant l'interrogatoire.

FEUILLETON

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXVI

Plus curieuse, en effet, que paresseuse, la baronne de la Perche acheva de lire ses papiers de famille, lorsque le général et le capitaine entrèrent dans sa chambre. Cette lecture avait opéré toute une révolution dans l'esprit de l'orgueilleuse châtelaine, car elle ne trouva pas mauvais, elle si absolue sur l'étiquette, que ces gendre et le marquis se fussent donné le privilége d'ouvrir sa porte sans en avoir reçu permission. Elle ne leva ses yeux qu'après un long moment pendant lequel le comte et le capitaine se tinrent silencieux, immobiles près de son fauteuil et dans que l'émotion d... décrire. Tout à coup, se redressant, elle montra son visage profondément altéré. D'un premier mouvement, elle voulut cacher le manuscrit que ses mains tremblantes avaient froissé en plusieurs endroits.

—Eh bien! demanda-t-elle au général d'une voix sourde et saccadée, que me voulez-vous, monsieur?

—Nous arrivons trop tard et j'en suis profondément affligé, répondit le comte: vous connaissez ma fiancée, ne doutez donc pas de ma sincérité.

—Que voulez-vous que je fasse de votre franchise et de votre sincérité.

—Veuillez m'écouter jusqu'au bout. Les papiers que vous venez de parcourir, vous ont révélé.....

—Les aviez-vous connus avant moi?

—Je ne les ai pas lus, mais ils renferment un secret que votre fille, M. de Chalouze et moi possédons.

—Et vous me le cachiez!

—Nous ne faisions qu'un reproche, quand nous ne songions qu'à vous préserver d'un chagrin.

—Un chagrin, monsieur le comte, s'écria la baronne avec un éclat, un chagrin! C'est votre ... que la joie de revoir mon ...

—Ah! madame, dit le capitaine ... la Baronne et ... que vous venez d'exprimer ... de plus grand cœur, elle fait ... mais ... vous remercie au nom de ... à laquelle vous êtes ... parent.

—Pourquoi m'avez-vous ...

...

Mme de la Perche ... ce propos, ... voix ... entendre qu'elle ... réponse pour une aimable gasconnade, une sur du cœur ... fermeté que de donner ...

—Il est possible que je vous étonne, mais si vous ne me connaissiez pas, apprenez, messieurs, à me connaitre. J'ai été élevée dans de sévères principes de respect à la religion, de respect à la famille, et, comme si elle eût pressenti ce qui devait arriver un jour, ma tendre et vertueuse mère m'a enseigné, dès ma plus jeune enfance, que les enfants sont maudits lorsqu'ils s'éloignent de la vie et des ... Ces saintes ... le comte de Rouillac ... Mlle Parmentier sera ce qu'elle est, ma sœur. Ce que je dis, j'en fais serment sur ... chérie que voici.

Ici la baronne porta rapidement à ses lèvres le portrait de la malheureuse comtesse de Rouillac.

—Je vous assure, s'écria le général, que nous quitterons ce pays où vous vous déplaisez.... nous vivrons à Paris.

—Pourquoi donc? j'aime la Gascogne aujourd'hui.

—Moi, je la déteste, pour les ingrats que j'y ai trouvés, pour les jaloux qui m'y ont accusé et m'ont, pendant quelques jours, rendu le plus malheureux des hommes.

—Les ingrats et les jaloux sont de tous les temps et de tous les pays, général. Quant à moi, je serai toujours reconnaissante envers cette contrée, qui m'a rendu ma véritable famille. Mais instruisez-moi de tous ces singuliers événements. Comment se fait-il que ce malheureux Bernard ait possédé les papiers du marquis de Vernac?

—Chalouze va vous expliquer cette ténébreuse histoire, répondit le général, permettez que j'aille savoir si ma femme n'a pas été troublée par le drame dont nous avons été témoins ce soir...... Je reviendrai bientôt vous trouver, car nous aurons une grande détermination à prendre.

Le capitaine fit à la baronne le récit complet de tout ce qui s'était passé à Perron depuis la mort du métayer Latasie, il parla de son voyage, mais passa sous silence l'accès de furieuse jalousie du général et la scène qui s'en était suivie.

—Il faut, dit la baronne, que ce misérable Bernard ait eu au chateau même quelque complice de ses infamies.

—Sans doute, et je crois savoir que votre femme de chambre a fait éclater une douleur peut-être exagérée en présence de la dépouille de ce malfaiteur.

—Attendez donc.....vous êtes dans le vrai... Eh! mon Dieu! à qui se fier!

Disant cela, la baronne sonna.

—Que faites-vous? demanda de Chalouze.

—Je sonne Rose, nous allons l'interroger.

Rose ne se présenta pas. La baronne sonna de nouveau, mais en vain.

—Veuillez m'accompagner, dit-elle au marquis; la chambre de cette fille est ici près; nous allons y entrer par surprise.

Mme de la Perche prit un bougeoir, et, suivie du capitaine, elle ouvrit avec une clef qu'elle avait en réserve la porte de Rose. Une violente odeur de charbon annonça que, là aussi, se dénouait un drame sinistre. Chalouze courut à une fenêtre et l'ouvrit précipitamment, pendant que la baronne, écartant les rideaux de l'alcove, reculait d'épouvante à l'aspect de sa femme de chambre étendue, tout habillée sur son lit. La malheureuse fille tenait, entre ses mains crispées, un portrait au crayon de Jules Bernard, œuvre grossière d'un artiste apprenti. Plusieurs petits billets étaient dispersés sur la couverture du lit.

—Je cours chercher le docteur, dit de Chalouze; ne laissez rien trainer, emparez-vous de tous ces papiers....

—Le docteur! murmura la baronne avec un tremblement de la voix qui fit tressaillir le capitaine.

—Ah! madame, c'est juste, reprit de Chalouze; l'épreuve sera pour vous terrible, mais le ciel vous contemple, et il s'agit de rendre à Dieu une âme qui peut encore être sauvée.... Vous ne vous trahirez pas, n'est-il pas vrai? c'est un médecin, ce n'est pas le comte de Rouillac que vous allez voir......

—Je serai forte, monsieur......, faites votre devoir.

La baronne attendit avec calme, mais lorsque des pas précipités lui annoncèrent l'approche de M. Parmentier, elle se sentit prête à tomber en faiblesse.

Le docteur entra seul. Après l'avoir conduit, le capitaine était allé prévenir le général et la comtesse de la scène émouvante qui se déroulait au-dessous d'eux.

La baronne fut à la hauteur du rôle pathétique que le destin lui avait réservé. Elle se trouvait en présence d'un homme poursuivi, jusqu'alors, de ses mordantes railleries, d'un homme dont la jeunesse flétrie avait été, tout au moins, scandaleuse pour sa race, et c'était son père qu'elle voyait en lui!

—Mais, s'écria en entrant M. Parmentier; l'enfer est donc à Rouillac cette nuit....

La baronne ne répondit pas. Elle était absolument absorbée dans sa contemplation. Une sueur froide inondait son front. Elle se sentait attirée vers son père, entrainée à tomber à ses genoux; elle se sentait, en même temps, combattue, repoussée, excitée à fuir. Sa voix était glacée, ses pieds fixés au carreau, ses yeux seuls, démesurément ouverts, regardaient et regardaient toujours.

—Retirez-vous, madame, dit le docteur; l'air est malsain dans cette chambre.... Je vous en supplie, ne restez pas là.....vous paraissez déjà suffoquée....Tenez, ajouta-t-il tout en s'occupant de la malade et offrant de la main gauche un flacon: Respirez ceci....je vous réponds de cette jeune fille, c'est vous qui l'avez sauvée en ouvrant sa porte, l'asphyxie est déjà conjurée.

Mme de la Perche saisit le flacon, et comme par mégarde, elle effleura de ses lèvres, sans la baiser, cette main qui avait porté l'anneau de sa mère.

Puis, sans proférer un seul mot, elle s'enfuit jusque dans son appartement, où elle tomba dans un fauteuil, épuisée de lassitude.

Le général et de Chalouze, arrivèrent bientôt. Mme de la Perche demanda d'abord des nouvelles de sa fille. Rassurée à cet endroit, croyant la comtesse paisiblement endormie, elle raconta ce qu'elle venait de faire.

—Vous êtes notre providence, lui dit le comte; désormais tout nous sera facile.

—Il est donc bien entendu, ajouta le capitaine, que le secret sera gardé entre nous cinq, vous, madame, le général, la comtesse, Mlle Parmentier et moi?

—Et M. Landry? demanda la baronne avec une douceur d'agneau, ne le comptez vous pas? Ma petite sœur ne lui a-t-elle pas donné son cœur, n'est-ce pas un parfait galant homme?

—Décidément, ma chère mère, répondit le général, vous êtes en état de grâce, et je ne sais plus comment vous admirer. Oui, nous marierons ces beaux enfants, pour notre joie, pour leur bonheur. Landry se taira, j'en réponds, et dans le pays connus dans la famille, le docteur Parmentier sera censé ne pas savoir combien le comte de Rouillac a d'enfants petits ou grands ... à moins que les Bernard, instruits par Julie....

—Ne craignons rien de ce coté, dit le capitaine. Julie avait si forte dose de vanité, si haute opinion de sa capacité et tant de dédain de son entourage, qu'il aura voulu emboîter seul toutes les ficelles de son intrigue. Je parierais ma tête que l'âme de Saturnin, sa digne mère, et les dames Rosier n'ont pas le premier mot de notre secret.

—Bien vous entendre, répondit la baronne. Mais, assez là-dessus pour ce soir. Allez me dire, savez-vous qui est ma femme de chambre dont j'ai lu la correspondance. Cette personne était la maîtresse de M. Jules Bernard qui s'en servait pour avoir deux yeux et deux oreilles au chateau. Demain, j'enverrai cette fille et son portrait barbouillé à Mme Lacroce, elle verra de quoi son cher fiancé est capable.

Le général et de Chalouze se rendirent chez Rose, mais ils la rencontrèrent, en chemin, la docteur qui leur dit:

—C'est fini, elle a repris ses sens et m'a beaucoup remercié de l'avoir arrêtée à temps, je vous assure qu'elle n'y reviendra plus, car elle a terriblement souffert. Il suffit qu'on lui donne une garde pour la veiller cette nuit, demain elle sera guérie et du moins de la tenir au lit un ... Il tentera de m'aller coucher à présent, j'y suppose. Pour un homme qui s'était levé ce matin, j'espère que je me suis donné quelque ... Un événement..... entre parenthèse vous n'avez pas de chance, le général à ... moi ... les heures ... entrées, mon cher comte, et c'est miracle....... un homme blessé, un homme mort, et une femme qui veut mourir.... Malepeste, que le bon Dieu le bonsoir, messieurs, donnez ou pas ...

Lorsque le général remonta chez sa femme il la trouva causant avec Mariette. Avec sa ... de la Baine de Chalouze, il dit:

—Ma foi, mes enfants, puisqu'il est certain qu'aucun de vous ne fermera l'œil de la nuit et que j'ai le cœur ... tout dans la campagne, et ... tous ... allons, et parlons en gageant ... qu'il ... pas, ma chère jolie tante?

Mariette baissa les yeux en rougissant.

—Dame! reprit le comte, nous n'avons pas le temps à perdre, car Landry va bientôt arriver au premier jour et il faut bien que nous sachions comment le recevoir, ce brave garçon.

Au même instant, et avant que Mlle Parmentier eût essayé de répondre, un claquement de fouet retentit dans le vallon puis un grand bruit de grelots roula sur la rampe de Rouillac, et enfin les roues d'une voiture lancée à toute vitesse firent entendre leur trépidation dans la cour d'honneur.

Comme on le pense bien, la comtesse s'était écriée la première:

—C'est lui! c'est lui!

On n'en doute pas, Mariette, qui avait caché son doux visage dans ses deux mains, et tait restée bouleversée jusqu'au fond de l'âme.

—Ce ne peut être que Landry, ajouta le général. Eh bien! je vais à sa rencontre; que faut-il lui dire?

—Que je m'en ... ses ... répondit la comtesse.

—Et mon père? observa Mariette.

—Ceci, c'est l'affaire de Cazilie, dit en riant de Chalouze. Le bon docteur n'a jamais été ... sister.

—Alors, mon cher Hector, reprit le général, vous avez mon neveu ... rai, vous ... hospitalité dans votre chambre ... bavarderez tant qu'il vous plaira. Quant à nous, ... dormira qui pourra, je prends la permission d'aller me mettre au lit.

Comme le général et son aide de camp sortaient de l'appartement de la comtesse, Cazilie ... tout escouillée:

—... il est là ... c'est lui ... a ... mon ... au cou. Ah! le pauvre! comme ... nous aime! je vais vous l'amener......

—Merci, interrompit avec gaieté le général; il est deux heures du matin, faites monter ... dîner vous coucher.

(*La suite à demain*)

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE
Mercredi soir 21 juin.

COTON—La demande a encore été assez active aujourd'hui malgré la faiblesse du stock offert. Les ventes se sont élevées à 1500 balles dont 500 prises par une personne. 200, 117, 60, 17 et environ 150 par diverses autres. Les prix ont penché plutot en faveur des acheteurs et nous cotons actuellement l'ordinary à 24 à 27 cts le good ordinary à 31 à 31, le low middling à 32 à 34 et le Middling à 36. Les affaires faites hier comprennent 100 balles dont 250 ont été prises par un seul acheteur—ces ventes, qui n'ont été rapportées que ce matin, portent à un peu plus 1200 balles le montant des transactions d'hier tout en élevant à 4700 balles le chiffre total des affaires faites durant les trois jours expirés ce soir.

SUCRE ET MELASSE—Le marché est encore en calme par suite des ... vendu de mélasse. Il s'est cependant fait quelques ventes en détail de sucre de premier choix, de la Louisiane à 16 cts la livre. Stocks très faibles.

PRODUITS DE L'OUEST—Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché, et les bonnes dispositions qu'on y a déjà remarquées continuent à exister. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 300 barils de farine ... à $7 25, 100 de low extra à $7 ... à $10 le baril, ... mélange à $1 le boisseau, 200 sacs d'avoine à ... et 500 baquets de saindoux ... à ... le baquet.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il s'est ... balles en lots, et sont vendues ... à 21 cts la yard. Aujourd'hui ... de toile ... les couvertures, à ... cts la verge.

RIZ—Le riz de l'Inde se vend ... la livre et celui de la Louisiane est tenu à ... cts.

SEL—La grosse de Liverpool ... à ... le sac, ... et le fin $1 ... le sac.

FRETS—Les steamers pour New York ... à ... cts par livre de coton. Les taux de ... par les navires à voiles ... par livre de coton.

Rien de plus n'a été rapporté.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 21 juin.

Nous n'avons guère de changements à constater. Le mouvement se maintient dans le coton, il s'est vendu 1,000 balles et les ventes ont obtenu un nouvel avantage. Les transactions d'hier étaient plus considérables qu'on le pensait: elles ont atteint le chiffre de 2150 balles. Les ventes des quatre jours qui expirent cette après midi sont de 5,500 balles. La demande est pour Liverpool et le Nord.

L'or a d'abord fléchi par suite des avis de Wall Street, lesquels vont jusqu'au 20 courant; il s'est vendu à 139 à 140 mais ensuite relevé et a rapporté 140 1/2. A la clôture, on le cotait à 140 à 140 1/2 contre 138 à 139 1/2 hier soir. Les transactions embrassent $1,500, $2,000 et $5,000 à 139, $1,000 à 139 1/2, 1,500 et $5,000 à 140, $1,000 et $1,000 à 140 1/2—On n'a pas annoncé de ventes d'argent, mais les demi piastres américaines peuvent être cotées à 130 à 135. Les piastres mexicaines sont au même taux que l'or.

Le change étranger a été un peu plus animé. Les ventes de sterling embrassent de bonnes traites particulières s'élevant à 2,000 livres, en trois montants, à 147 1/2, 1,000 livres de première classe à 149 et 2,000 livres, en deux traites, à 150. Les banques ont exigé 151 à 155, une d'elles a tiré, hier, à 153 1/2—Une traite particulière, sur France, s'est vendue à 3 77 1/2, 37,500 francs à 3 73 et 10,000 francs à 3 70. Il s'est vendu un peu de change de banque à 3 70.

La quantité de change sur le Nord n'est encore que modérée, malgré les opérations de coton. Les banques et les courtiers ont encore tiré sur New York à 1/4 d'escompte.—Au dehors, $10,000 à un jour de vue sur New York se sont vendues à 5/8 d'escompte, $15,000 à vue sur Boston au même taux, et $10,000 à cinq jours de vue sur Boston à 7/8.

Il n'a pas été annoncé de ventes d'actions. Les bons de la ville sont toujours cotés à 78 1/2 à 79 les consolidés, et 69 1/2 à 70 les émissions en faveur des chemins de fer.—Il ne s'est point vendu de scrip d'assurance.

La demande de billets de banques est encore animée. Les transactions annoncées embrassent $11,000 de la Banque de l'Etat de la Louisiane à 59 cents à la piastre, $10,000 de la Banque de la Louisiane à 46, 47 et 47 1/2, $3,000 à 47 et 47 1/2, $4000 à 48, et une petite somme à 50, des billets de la Banque de l'Union à 82 à 82 1/2, $10,500 à 85, et $2500 à 84, des billets de la Banque de la Nouvelle Orléans à 67 1/2. Les billets de la Banque des Marchands sont à 60 et au-delà. Presque toutes les opérations indiquent une nouvelle hausse. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les acheteurs. Nous apprenons que les bons appartenant aux banques libres et reçus de Shreveport ont été livrés, par l'ancien auditeur, au général Sheridan, qui les a transmis ici, mais qu'ils n'ont pas encore été transférés au nouvel auditeur. On pense que celui ci les tiendra sujettes à toutes les conditions auxquelles ils ont été déposés.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 22 juin 1865.

Arrivé, hier, 161 moutons et 31 veaux. Vendu, 72 bœufs, 83 cochons, 5 vaches à lait et 56 veaux. A vendre, 285 bœufs, 861 cochons, 201 moutons, 6 vaches à lait et 1?9 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— à	17
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— à	15
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— à	12
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	90 00 à	100
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête	60 00 à	70 —
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête	40 00 à	50 —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	35 00 à	45 —
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	30 — à	35 —
Cochons, par liv. gr.	— 8 à	10 —
Moutons, par tête, en lots	5 — à	8 —
Vaches à lait, par tête	— à	80 —
Veaux 1re qualité par tête	— à	15 00
Veaux de lait	— à	15 00

LISTE MARITIME.
☞ On trouvera à la page anglaise, la liste de navires et bateaux expédiés ou arrivés dans le port de la Nlle Orléans.

Marié, le 19 juin 1865, à l'église de l'Immaculée Conception, par le Révérend Aut. Jourdan, M. MARIUS SENETTE, de la paroisse Ste Marie, à Mlle LOUISE DUFILHO de cette ville.

MARIES le 17 juin, ... M. l'abbé ... l'église St. Louis. M. HE... ... GAUTHERET—...

Des l'... heures ... ROUX, ... AUJOURD'HUI ... rue Royale et Bourbon.

... Henri LEFEBVRE, ...

... BRUGUERA ... rue Royale, No 2?6.

ATTENTION.

☞ Ventes de ce jour par le Shérif. ...

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
ET
LES BILLETS DECHIRES,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à ... heures du soir.

A VENDRE
VINGT-CINQ balles OSNABURGS A. shams F... Bays, et balles COTON ... LEVY & DIETTER, ...

LE Dr. DELERY
PRIE les personnes qui pourraient avoir besoin de ses services ... au Dr. CASTELLANOS ... Royale ...

Femme de chambre.
ON demande une bonne femme de chambre pour voyager ... S'adresser par lettre à W. S. C. ... juin—1

A vendre.
UNE propriété située rue Claiborne, Nos 218 et 220, entre les rues Dumaine et St-Philippe—S'adresser rue Robertson No 352. ... 22 juin—...

POUR LES ATTAKAPAS.
Départ, SAMEDI matin, à 10 heures.
Le beau bateau à vapeur RUBY capitaine A. Greversberg, ayant été retenu, sera vendredi matin, de bonne heure, au pied de la rue Bienville, et partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle Ibérie, St. Martinville et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à ROMAN & OLIVIER, Front Levee, No 27.
M. Mercier recevra le fret, au débarcadère de Bienville jusqu'à l'arrivée du bateau. ...

A VENDRE,
200 caisses SUCRE DE LA HAVANE, Nos 15 à 18, en lots au gré des acheteurs, S'adresser à AVENDANO FRERES, 21 juin— 155, rue de la Commune

Lisez ! !
☞ Depuis quelque temps le nommé J. L. DAVID, âgé d'environ 25 ans, natif de Libourne (France) se cache à la Nouvelle Orléans sans aucun motif apparent—Il a laissé ses effets d'habillement ... Etrangère, où il ne doit rien, et ne vient pas chercher chez moi l'argent que son père m'a prié de lui remettre. Je crains fort que ce jeune homme n'ait quelque peu perdu la raison, et je prie instamment toute personne qui connaitrait la demeure de J. L. DAVID d'avoir l'obligeance de m'en faire part sans tarder, d'autant plus que ce jeune homme est paralysé d'un bras et qu'il ne peut pourvoir à son existence par aucun genre de travail manuel.
Nlle-Orléans, le 19 juin 1865. FRANCIS BOUVAIN, 20 juin—3f 62, rue Bourbon

HISTOIRE DE JULES CÉSAR
PAR
S. M. I. Napoléon III.
(1er vol.—"Edition du Courrier des Etats-Unis.")
N'étant pas AGENT du "Courrier des Etats Unis", je vends l'ouvrage ci-dessus au prix de New York;
UN DOLLAR ! !
☞ Cet ouvrage est aussi parfait, sous le rapport de l'exécution typographique, que s'il sortait des ateliers de la PLUME DE BRONZE.
FRANCIS BOUVAIN. Papetier et Imprimeur, 62 rue Bourbon & 114 rue Gravier
20 juin—3 A la Plume de Bronze.

Propriétés foncières et loyers de maisons.
JUSTE FONTAINE, Courtier et Agent, Passage de la Bourse No 50, Entre les rues Douane et Bienville—No 2, au premier.
S'OCCUPE de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons, de la perception des loyers, du paiement des taxes de non résidents, de l'arpentage des terres, en ville et à la campagne, et du placement d'argent. Il s'occupe également de dresser des cartes, des plans, &c. Les titres des propriétés vendues ou achetées sont garantis. 2 juin—1m

Cuisinière.
On demande, une CUISINIERE de premier ordre pour une petite famille. Inutile de se présenter si l'on n'est pourvu de bonnes recommandations. S'adresser rue des Remparts No 23, entre Canal et Commune.

Femme de Chambre.
On a besoin d'une bonne FEMME DE CHAMBRE pouvant s'occuper de couture ordinaire et prendre soin des enfants. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser rue des Remparts No. 23, entre Canal et Commune. 19 juin—1 l.

VENTES A L'ENCAN

COTON—COTON.
95 balles coton à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS., R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, jeudi 22 juin, à deux heures, dans ... 95 balles de coton.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 juin

Succession de E. Lickerman.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No ...
5 balles et 80 rouleaux toile d'emballage des Indes—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS., R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
EN vertu de ... Deuxième Cour de District ... No 25,... dossier ... 5 balles ... rue des Magasins ...

Chevaux, mulets, charrettes, harnais, bois et divers, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS., R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu ... vingt quatre juin ... Rempart ... chevaux ... en bon état, ... mulets ... harnais ...
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de Aaron Aaron. No ... Cour de District de la Nouvelle Orléans.
Un restaurant complet et un magasin de confiserie au complet avec tous les ustensiles et installations, &c.—Equipement, beaux meubles—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS., R. M. MONTGOMERY, encanteur.
...

Eaux-de-vie, Vins, Liqueurs, Vermouth, &c. PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
...

Succession de Francis Numa Plicque
...
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
...

VENTES JUDICIAIRES

S... Cour de District ... ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

R. Champagne vs. ses créanciers et les créanciers de Champagne et Nicholas.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans ... ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Laurent Millaudon contre Charles Harrod Davie.
Cour du Deuxième District Judiciaire dans et pour la paroisse de St-Bernard—No 407.
En vertu d'un writ de saisie ... **SAMEDI, 5 AOUT 1865, A 11 HEURES A. M.,**
à la porte de la maison de Cour, dans cette paroisse, la propriété ... située sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la dite paroisse de St Bernard, ...
ENSEMBLE—Toutes les bâtisses, améliorations et dépendances ... SUCRERIE en briques, ...
ENSEMBLE—... têtes de mulets, avec les charrettes, harnais, charrues, outils et instruments aratoires ...
Saisie dans le susdit procès.
TERMES ET CONDITIONS—L'acquéreur payera comptant la somme de cinq mille piastres et 8 pour cent d'intérêt sur ladite somme, du 30 juin 1855 au 3 juillet 1861, 8 pour cent d'intérêt de cette ... et paiera en outre le paiement de neuf billets hypothécaires datés du 30 juin 1855, souscrits par B. L. Millaudon à son propre ordre, chacun de la somme de cinq mille piastres, payables respectivement à la Banque de l'Etat de la Louisiane, dans la ville de la Nouvelle Orléans, le 1er juillet des années 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869 et 1870 portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de leur date à l'échéance et 8 pour cent d'intérêt de l'échéance à parfait paiement. Pour le reste, s'il y en a, comptant.
Wm B. BASSETT, Shérif de la paroisse de St Bernard
21 juin—22 26 juin, 3, 10, 17, 24, 31 juillet et 5 août

AVIS.
EMILE BERTHELOTE demeurant au No. 248 de la rue Bourgogne, donne avis qu'il demande une place dans la police. Tout citoyen qui aurait une objection valide quelconque à sa nomination est prié de la faire connaitre, par écrit et sous sa signature, au maire ou au chef de la police.
19 juin—3 EMILE BERTHELOTE.

T. J. & W. H. COOLEY,
AVOCATS,
Rue St.-Charles No 96 au Premier, chambre No 4.
10 avril—6 mois.

Femme de chambre.
ON a besoin d'une bonne femme de chambre pouvant s'occuper de couture ordinaire et du raccommodage. On exigera des recommandations. S'adresser au No 5... rue Hopital, entre Condé et Royale. 20 juin—3

VENTES A L'ENCAN

Vente sans réserve.
Quatorze balles Jaconas français imprimés, d'un nouveau genre
PAR Wm. P. VINCENT, encanteur
IL sera vendu ... 14 balles jaconas français imprimés ... expressément pour ce ...

Trois cent cinquante lots de marchandises sèches étrangères et du pays.
PAR Wm. P. VINCENT encanteur
IL sera vendu jeudi ... rue de Chartres ... et ...
—Aussi—
Une facture de pois ...
—Egalement—
Une facture de nappes et de serviettes ...

Stock de marchandises sèches et articles de fantaisie.
—AUSSI—
Linge fait, chemises et chapeaux.
PAR E. ROGER & CO. O. DE ..., encanteur.
...

Pommes et haricots blancs.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
...

100 caisses champagne.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
...

Meubles, Verrerie et faïence.
PAR McCERREN & LANDRY
...
Conditions—Comptant.

Sucre, tabac, épaules, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
...
Conditions—Comptant, en billets ...

VACHERIE.
Vente pour cause de mauvaise santé.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau rue Passage de la Bourse ...
JEUDI ... à 11 heures précises ... Bienville et Chemin de la Métairie ... M. Jean Sabatet ...

Jolie résidence sur l'Esplanade
PAR S. GUINAULT, encanteur.
...

Succession de Pierre Chigé—No 25,360.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
...

Succession de Auguste Lavoit, ... de Tabesie Bienvenu.—No 1?848.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
...

Succession de Clémence Demazilière, No 19,915.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
SAMEDI, 8 juillet 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3 juin 1865, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Douane, ayant 31 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur, ensemble une maison basse en brique, No 50, couverte en ardoises, ayant huit pièces dont deux dans la mansarde; cuisine de trois chambres, un vieux hangard, Waterwork, latrines, etc., etc.
Conditions—comptant
Acte de vente par devant Jos. Cuvillier,
6 juin—14 21 28 et 8 juill.

A VENDRE,
Une propriété située rue Casacalvo entre Union et Française. S'adresser rue Vieille Levée No 17. 15 ...

Café-grocerie.
On vendra à l'amiable le contenu du CAFE-GROCERIE situé à l'angle des rues Claiborne et St ... Cet établissement a ... bonne clientèle. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 15 juin—3

AVIS.
UN COMMIS PHARMACIEN, bien recommandé et maitre des principales langues, trouvera à s'employer d'une manière permanente, et recevra un bon salaire, en s'adressant, par lettre, à la boite No 100 au bureau de poste. 19 juin—3

Bouchons, Bouchons, Bouchons
EN débarquement de la goëlette Citizen, venant de la Havane—
127,000 bouchons pour bouteilles, fins et réguliers.
68 100 do pour de vins superieurs.
50,000 do pointus.
D'importation directe.
A vendre par CUSACHS & OGDEN
13 juin—3 Encoignure Royale et St-Philippe.